

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 21 Janvier 2016**

**(Affiché en exécution de l'article L 2121-25 et l'article R 2121- du CGCT)**

**Le conseil municipal a délibéré pour :**

- **le lancement de la phase d'exécution de sécurisation des réseaux de distribution d'énergie électrique à Grivelle.**
- **le renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et des prestations de service avec la Société Ségilog pour 3 ans. Le coût annuel est de 2 480 € TTC**
- **la demande de réserve parlementaire auprès de Mme Gourault, sénatrice, pour l'achat d'un tracteur.**

**Les activités périscolaires en 2016/2017 auront lieu le mardi et le vendredi de 14h55 à 16h25 à Saint Bohaire et le lundi et jeudi, de 15h à 16h30 à Saint Lubin en Vergonnois.**

**Le contrôle de véhicules à Grivelle a relaté le passage de 1200 véhicules : aller et retour, environ, par jour, (sauf le samedi et le dimanche) et 85% des véhicules circulent à plus de 50 km/heure.**

**Une rencontre avec les responsables du Conseil Départemental va être organisée afin de voir ce qu'il est possible de mettre en œuvre pour réduire la vitesse.**

**Monsieur le maire informe que le conseil départemental a octroyé 13 000 € dans le cadre de la DSR (dotation solidarité rurale) pour l'achat d'un tracteur d'un coût estimé à 35 000 € HT.**

**Les différents délégués aux commissions communautaires et syndicales ont relaté leurs participations aux différentes réunions.**

**Prochaine réunion le jeudi 18 février 2016**

